

MODALITES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES 2024-2025
Diplôme: Licence
Domaine: Arts, lettres, Langues
Mention: Langues, Littératures et Civilisations Etrangères et Régionales
Parcours: Portugais

S Semestre
UE Unité d'Enseignement (constitutif du Semestre)
EC Elément Constitutif de l'UE

ELEMENT	L2PR01		LICENCE 2
	ENSEIGNEMENT TRONC COMMUN		MODALITE D'EVALUATION
	CODE	INTITULE	SESSION UNIQUE
			CONTRÔLE CONTINU INTEGRAL (CCI)
S3	3SLPR001	SEMESTRE 3 (= S4)	MOYENNE DU SEMESTRE (égale à la moyenne des UE du Semestre) SUR 20 = UE1 (coeff. 8) + UE2 (coeff. 6) + UE3 (coeff. 9) + UE4 (coeff. 3) + UE5 (coeff. 4) / 30
UE1	LU1PR3PF	UE1: LANGUE	MOYENNE DE L'UE (égale à la moyenne des EC de l'UE) SUR 20 = EC1 (coeff. 2) + EC2 (coeff. 2) + EC3 (coeff. 2) + EC4 (coeff. 2) / 8
EC1	L3PR0110	Version	DST 1 (50%) et DST final (50%)
EC2	L3PR0210	Thème	DST 1 (50%) et DST final (50%)
EC3	L3PR0510	Grammaire	DST 1 (40%) et DST final (60%)
EC4	L3PR0410	Linguistique	DST 1 (40%) et DST final (60%)
UE2	LU2PR3PF	UE2: LITTÉRATURE	MOYENNE DE L'UE (égale à la moyenne des EC de l'UE) SUR 20 = EC1 (coeff. 3) + EC2 (coeff. 3) / 6
EC1	L3PR0120	Littérature portugaise	Devoir(s) (40%) et DST final (60%)
EC2	L3PR0220	Littérature brésilienne	Devoir(s) (40%) et DST final (60%)
UE3	LU3PR3PF	UE3: CIVILISATION	MOYENNE DE L'UE (égale à la moyenne des EC de l'UE) SUR 20 = EC1 (coeff. 3) + EC2 (coeff. 3) + EC3 (coeff. 3) / 9
EC1	L3PR0630	Histoire du Portugal	Devoir(s) (40%) et DST final (60%)
EC2	L3PR0430	Histoire du Brésil	Exposé + Résumé (40%) et DST final (60%)
EC3	L3PR0530	Histoire des pays de l'Afrique lusophone	Devoir(s) (40%) et DST final (60%)
UE4	LU4PR3PF	UE4: RENFORCEMENT	MOYENNE DE L'UE (égale à la moyenne des EC de l'UE) SUR 20 = EC1 (coeff. 3) / 3
EC1	L3PR0420	Narratologie	Devoir(s) (40%) et DST final (60%)
UE5	LU5PR3PO	UE5: OUVERTURE	MOYENNE DE L'UE (égale à la moyenne des EC de l'UE) SUR 20 = EC1 (coeff. 2) + EC2 (coeff. 2) / 4
EC1	LK3PRR00	Latin ou LV2	Voir MCC de l'UFR concernée, ou SIAL
EC2	LK3PRR01	Module libre	Voir MCC de l'UFR concernée, ou SIAL, ou Sport
S4	4SLPR001	SEMESTRE 4 (= S3)	MOYENNE DU SEMESTRE (égale à la moyenne des UE du Semestre) SUR 20 = UE1 (coeff. 8) + UE2 (coeff. 6) + UE3 (coeff. 9) + UE4 (coeff. 3) + UE5 (coeff. 4) / 30
UE1	LU1PR4PF	UE1: LANGUE	MOYENNE DE L'UE (égale à la moyenne des EC de l'UE) SUR 20 = EC1 (coeff. 2) + EC2 (coeff. 2) + EC3 (coeff. 2) + EC4 (coeff. 2) / 8
EC1	L4PR0110	Version	DST 1 (50%) et DST final (50%)
EC2	L4PR0210	Thème	DST 1 (50%) et DST final (50%)
EC3	L4PR0510	Grammaire	DST 1 (40%) et DST final (60%)
EC4	L4PR0410	Linguistique	DST 1 (40%) et DST final (60%)
UE2	LU2PR4PF	UE2: LITTÉRATURE	MOYENNE DE L'UE (égale à la moyenne des EC de l'UE) SUR 20 = EC1 (coeff. 3) + EC2 (coeff. 3) / 6
EC1	L4PR0120	Littérature portugaise	Devoir(s) (40%) et DST final (60%)
EC2	L4PR0220	Littérature brésilienne	Devoir(s) (40%) et DST final (60%)
UE3	LU3PR4PF	UE3: CIVILISATION	MOYENNE DE L'UE (égale à la moyenne des EC de l'UE) SUR 20 = EC1 (coeff. 3) + EC2 (coeff. 3) + EC3 (coeff. 3) / 9
EC1	L4PR0130	Histoire du Portugal	Exposé + Résumé (40%) et DST final (60%)
EC2	L4PR0230	Histoire du Brésil	Devoir(s) (40%) et DST final (60%)
EC3	L4PR0330	Histoire des pays de l'Afrique lusophone	Devoir(s) (40%) et DST final (60%)
UE4	LU4PR4PF	UE4: RENFORCEMENT	MOYENNE DE L'UE (égale à la moyenne des EC de l'UE) SUR 20 = EC1 (coeff. 3) / 3
EC1	L4PR0420	Narratologie	Devoir(s) (40%) et DST final (60%)
UE5	LU5PR4PO	UE5: OUVERTURE	MOYENNE DE L'UE (égale à la moyenne des EC de l'UE) SUR 20 = EC1 (coeff. 2) + EC2 (coeff. 2) / 4
EC1	LK4PRR00	Latin ou LV2	Voir MCC de l'UFR concernée, ou SIAL
EC2	LK4PRR01	Module libre	Voir MCC de l'UFR concernée, ou SIAL, ou Sport

Note de cadrage
Assiduité

Pour être considéré(e) comme assidu(e), l'étudiant(e) doit être présent(e) à tous les cours (cours magistraux et travaux dirigés), ainsi qu'à toutes les épreuves organisées pour le contrôle des connaissances (CCI, CM ou CT), à l'écrit ou à l'oral.

Justificatifs d'absence acceptés lors d'une absence à un DST (CCI) :

En plus des certificats médicaux et administratifs qui sont acceptés de droit, sont susceptibles d'être acceptés comme justificatifs d'une absence non médicale ou non administrative, les justificatifs suivants :

Un certificat de décès ou de maladie grave d'un proche / Un certificat de mariage ou de naissance / Une convocation d'un organisme officiel ou tout autre document équivalent / Une convocation pour l'examen du code ou du permis de conduire / Une attestation datée par la RATP, SNCF, etc. d'un retard dans les transports (incident, grève, ...).

Dans tous les cas, la pièce justifiant l'absence doit être présentée auprès de l'enseignant(e) et du secrétariat pédagogique concerné, dans un délai de rigueur de 4 jours ouvrés. Il est possible dans un premier temps de l'envoyer par mail, mais la présentation de l'original à l'enseignant(e) et au secrétariat pédagogique dans les meilleurs délais est tout aussi impérative.

Absences injustifiées aux TD

En cas de trois absences non justifiées aux TD d'une EC, la moyenne à l'EC sera divisée par 2. À cet effet, un contrôle des présences sera effectué à chaque séance de TD (appel, émargement).